

Fiche synthétique *EquiPsy*

Projet de l'association : Accès équitable au soin psychologique

Année : 2015

QUOI ?	<p>Un accès rapide, de proximité et à moindre coût pour consulter un psychologue, sous la forme d'un forfait renouvelable de 3 consultations au tarif de 15 euros la séance.</p> <p>Ce forfait permet l'accompagnement ou le traitement d'une problématique ponctuelle ou une évaluation pour une orientation et une prise en charge sous d'autres modalités.</p>
POURQUOI ? Le contexte	<p>Les Bouches-du-Rhône comptent 13 Cantons dont la ville de Marseille, cumulant plusieurs indicateurs de défavorisation de sa population, prioritaires au regard du PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins).</p> <p>L'état des lieux actuel des offres de soins témoigne d'un manque cruel existant entre un secteur public surchargé et une activité libérale non remboursée et souvent trop coûteuse pour un public ayant des ressources financières limitées.</p>
POURQUOI ? Les motivations	<p>La souffrance psychique ne cesse d'augmenter, touchant un public varié, de plus en plus jeune et à plus fort titre, les populations démunies. C'est une problématique au carrefour des champs sanitaire et social qui s'avère complexe à prévenir et à traiter. Par sa fréquence et son retentissement sur la vie, elle est un axe du programme territorial de santé des Bouches-du-Rhône et a été désignée par l'OMS comme objectif prioritaire.</p>
POURQUOI ? Les objectifs - Qualitatif - Quantitatif	<p><i>EquiPsy</i> vise 3 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser un accès au soin psychologique rapide, de proximité, et à moindre coût pour une population aux ressources financières limitées • Créer un partenariat efficace avec le secteur public de droit commun surchargé • Promouvoir l'activité clinique des jeunes psychologues indépendants, sensibles à favoriser un accès au soin psychologique pour le plus grand nombre
POUR QUI ? Le public	<p>Toute personne dont les revenus ne permettent pas un accès aux consultations de psychologues dans les conditions tarifaires classiquement appliquées dans le secteur libéral.</p>
PAR QUI ? Les acteurs	<p>Un psychologue coordinateur et une équipe de psychologues jeunes diplômés prestataires de services.</p>
AVEC QUI ? Les partenaires	<p><i>EquiPsy</i> souhaite s'inscrire au carrefour des champs sanitaire et social. Sa première action sera de développer de nombreux partenariats avec les secteurs sanitaires, publics et associatifs, mais également avec les municipalités et les services sociaux accueillant un public en souffrance psychique.</p>
OU ? - Lieux	<p><i>EquiPsy</i> cible sa première action sur le département des Bouches du Rhône. Elle coordonne l'action avec une équipe de psychologues indépendants établis dans tout le département.</p>
QUAND ?	<p><i>EquiPsy</i> souhaite lancer son action dès janvier 2015.</p>
COMMENT ? La méthodologie - Qualitatif - Quantitatif	<p>Le psychologue coordinateur d'<i>EquiPsy</i> traite les demandes des personnes orientées par les partenaires et les adresse à l'un des psychologues, disponible rapidement, et à proximité de leurs lieux de résidence.</p> <p><i>EquiPsy</i> souhaite proposer au public un minimum de 966 forfaits de 3 consultations.</p>
COMBIEN ? Les postes de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des financements d'<i>EquiPsy</i> sont destinés à l'action directe au profit des usagers. Ils sont versés aux psychologues pour leurs prestations de service de coordination et de consultations auprès des bénéficiaires. • <i>Equipsy</i> nécessite un budget de fonctionnement limité et totalement couvert par les cotisations et dons des adhérents. • <i>EquiPsy</i> ne nécessite aucun investissement en termes de locaux.
ÉVALUATION - Quoi ? - Comment ?	<p>Des comptes rendus réguliers sont demandés aux psychologues pour évaluer la pertinence de l'action.</p> <p>Des bilans, statistiques et rapports d'activités sont adressés aux collectivités.</p>